



# La promotion bradée par Orange !

L'ARCQ jeté aux oubliettes de l'histoire !

L'accord RCQ 2017/2021 a expiré à la fin 2021 d'une vilaine mort, seul un syndicat avait signé sa prorogation en 2022. Pire encore, un autre syndicat signataire de l'accord a même assigné Orange pour violation et exécution déloyale de l'accord, rien que cela ! La direction d'Orange avait donc rédigé une énième Décision Unilatérale prolongeant l'accord en 2022.

Une concertation en juillet 2022 a mis en évidence les profonds désaccords entre direction et syndicats sur le sujet de la reconnaissance. Sans volonté de négocier derrière son dialogue social de façade, la direction d'Orange a donc mis en œuvre sa propre compétence-clef : décider toute seule de ce qui marchait ou ne marchait pas !

Les quelques diapositives de la DRH groupe qui tiennent lieu de politique de reconnaissance en 2023 indiquent qu'Orange a surtout éliminé tout ce qui était contraignant pour elle !

| Ce qui ne change pas en 2023  | Mais...   |
|---|---|
| Les compétences sont toujours évaluées sur les <b>4 niveaux</b> (base, opérationnel, avancé, référent)... | → ...le pré-positionnement et le positionnement final sont remplacés par un « <b>commentaire littéral global</b> » portant sur la maîtrise du poste <b>et</b> les compétences ! |
| On pourra toujours bénéficier de mesures de reconnaissance financière...                                  | → ...les <b>minimums</b> garantis de 2% pour le passage avancé et 4% pour le passage en référent ou la promotion sont <b>supprimés</b> !  |
| Les budgets de reconnaissance sont définis en négociation salariale annuelle...                           | → ...terminés les budgets pluriannuels spécifiques à la reconnaissance, place à <b>une campagne unique pour les mesures « performances » et « reconnaissance »</b> !            |
| On peut toujours postuler sur un niveau supérieur...  | → ...finie la promotion systématique !  |
| Le référentiel métiers et leur positionnement sur 2 bandes (base, contenu enrichi)...                     | → ...le référentiel des compétences s'enrichit de compétences et « gestes métiers » histoire d'emballer le paquet !   |

Orange invente la promotion honorifique !



SUD a toujours dénoncé la logique financière et clientéliste d'ARCQ, source de déception et de tension. En 2023, Orange assume son leitmotiv : « **sortir d'une vision de la reconnaissance uniquement monétaire** » !

C'est vrai qu'on remplit son caddie et paie ses factures avec un courrier de félicitations du DRH ou un selfie avec la DG !

Avec ce parti-pris cynique, les statistiques de promotion vont pouvoir s'améliorer, mais **les écarts de salaire sur un même niveau vont s'accroître** ! Pour toutes les promotions « non-monétaires », Orange va générer frustration et démotivation pendant des années !

Enfin, la campagne unique de décisions salariales performances/compétences accroîtra l'illisibilité des mesures des salarié.es qui sauront encore moins « **à quel titre ils sont augmentés** », comme Orange le pointait elle-même dans son bilan ARCQ 2017/2021 !